

## ANALYSE DE SITE

### Évaluer un site

Les informations trouvées sur Internet sont de qualité très variable. Les unes relèvent du niveau universitaire, les autres sont de simples avis d'internautes, seulement basées sur des impressions. Il n'est pas toujours facile de faire la part des choses.

Bien sûr, la première question à se poser concerne l'objectif de notre recherche. Si l'on cherche des informations pour réaliser un travail de fin d'études, l'importance de la fiabilité de l'information trouvée sur Internet sera plus grande que pour savoir quel est le meilleur glacier de la ville !

Un premier élément à vérifier est la nature de l'outil de diffusion : un site Internet reconnu ou un message personnel dans un forum ne sont pas à mettre sur le même pied.

Les principales questions à se poser sont celles généralement envisagées pour évaluer la qualité d'un document :

#### Qui ?

---

- L'auteur (ou l'organisme auteur) est-il clairement identifié ?
- Quelles sont les compétences de cet auteur ?
- S'il s'agit du site d'une société ou d'une organisation, à quel type d'organisation a-t-on affaire (société privée à des fins commerciales, organisation gouvernementale, association, etc.) ?
- Y a-t-il un moyen de contacter l'auteur (adresse e-mail, adresse postale, etc.) ?

#### Pourquoi ?

---

Les intentions de l'auteur du site peuvent aussi vous informer sur la validité des données trouvées. Par exemple, un site commercial de fast-food a pour intention de vous vendre ses produits et risque donc d'être moins objectif sur les données nutritives de ses hamburgers qu'un site officiel de santé publique !

#### Quoi ? (C'est-à-dire : Quelle information est fournie dans ce site ?)

---

L'information fournie est-elle unique ou existe-t-elle sur plusieurs sites ?

Il est rassurant qu'une information soit redondante (c'est-à-dire qu'on la trouve sur plusieurs sites).

Lorsqu'une information semble unique et "sensationnelle", il est important d'en vérifier l'authenticité. Il y a en effet de nombreux canulars sur le net. Heureusement, plusieurs sites recensent ces canulars (généralement appelés par le terme anglais "hoax") et vérifient la véracité de ces histoires extraordinaires. Ces sites peuvent s'avérer très utiles.

En voici un fiable en français : [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com)

- Existe-t-il des liens vers d'autres sites pertinents et de bonne qualité ?
- A quel public s'adresse-t-on (spécialiste, général, initié, etc.) ?

- Le sujet est-il traité dans son entièreté ou seulement en partie ?

### Comment l'information est-elle présentée ?

---

- Quel est le type de langage (scientifique, tout public, etc.) ?
- Le langage utilisé dans le texte est-il correct ? Le texte est-il bien rédigé, l'orthographe est-elle correcte ?
- Le graphisme est-il agréable et sobre ?
- Les ressources sont-elles présentées de manière logique et cohérente ?
- Est-il facile de naviguer sur le site ? Trouve-t-on l'information recherchée rapidement ?
- L'information est-elle vérifiable ? Les sources sont-elles citées ? Sont-elles de qualité ?
- Trouve-t-on mention du copyright ? Un site crédible énoncera clairement d'où il tire son information et comment cette information peut être utilisée.

### Quand ?

---

- La date de mise à jour est-elle visible ?
- Le site est-il mis à jour régulièrement ?

### Où ?

---

Dans certains cas, il est nécessaire de vérifier la provenance des informations. Si vous recherchez une information juridique, des droits auxquels vous pouvez prétendre, etc. il faut que votre source d'information soit belge !

Un premier indice est bien entendu le code du pays qui apparaît généralement dans l'adresse du site.

- **.be** correspond à la Belgique
- **.fr** correspond à la France

**Attention : chaque concepteur de site peut décider de son adresse Internet. Se baser sur le code du pays pour savoir d'où vient l'information n'est donc pas suffisant.**

### Grille d'évaluation de la fiabilité ?

---

Le WebPédagogique est une plateforme de blogs d'enseignants qui propose de nombreuses ressources gratuites comme par exemple une grille d'évaluation des ressources internet. Cette grille permet d'évaluer la pertinence, la fiabilité et la qualité des informations trouvées sur internet. Pour cela, il suffit de répondre à toutes les questions et de remplir tous les champs de la grille. Pour l'obtenir et l'utiliser, cliquez sur le lien ci-dessous et imprimez le document PDF : <http://lewebpedagogique.com/cdidocs/files/2008/12/grille-evaluation-ressources-internet.pdf>

Voici un exemplaire de cette grille.

#### Sources :

Commission « Français et Informatique »,

<http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/index.html>

Repère : <http://repere.enssib.fr/>

## Décortiquer une URL

### Définition

Le sigle URL vient de l'anglais "Uniform Resource Locator", ce qui signifie littéralement "localisateur uniforme de ressource". Mais au juste, c'est quoi vraiment l'URL ?

*"Dénomination unique à caractère universel qui permet de localiser une ressource ou un document sur l'Internet, et qui indique la méthode pour y accéder, le nom du serveur et le chemin à l'intérieur du serveur."* Terme adopté par la Commission général de terminologie et de néologie (16 mars 1999)

Internet est considéré comme une grande toile d'araignée, car il est composé de tellement de réseaux interconnectés que schématiquement, ça ressemble à une toile d'araignée.

L'URL trace donc le chemin que prend une information avant d'arriver sur votre écran. En décortiquant une adresse Internet, on peut trouver la source de l'information.



Prenons l'exemple de cette adresse :

[http://www.pmtic.net/portail\\_modules/](http://www.pmtic.net/portail_modules/)

<b>http://www.</b>	<b>pmtic.net/</b>	<b>portail_modules/</b>
Cette partie de l'adresse indique la méthode d'accès.  <b>"http"</b> = document hypertexte <b>"www"</b> = la forme abrégée de "World Wide Web" où se trouvent tous les sites web.	Cette partie contient le nom du domaine de l'organisme qui héberge le site web, c'est-à-dire le serveur.	Cette partie est le chemin d'accès menant à la page où vous vous trouvez.

### Extensions

Les extensions de nom de domaine peuvent en dire long sur la crédibilité d'une information. Même si à l'heure actuelle l'utilisation correcte de ces codes est de moins respectée, voici quelques exemples.

- **.be** : Des écoles, des organismes d'éducation, des bibliothèques, des musées et certains ministères peuvent être inscrits sous un code à deux caractères pour le pays d'origine, comme .fr, .ca ou .uk
- **.net** : Organisations dont le domaine d'activités est directement lié à Internet.
- **.org** : Organisations à but non lucratif.
- **.com** : Organisations commerciales.
- **.gov** : Aux Etats-Unis, .gov s'utilise pour les départements fédéraux.